



PROCURATION DE VOTE

à remplir et à retourner à Lucienne PANIER, Soulou Sud, 47360 Lacépède
ou à remettre en mains propres avant le début de l'assemblée générale.

Je soussigné (nom, prénom)

demeurant à

donne pouvoir à (nom, prénom)

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de
l'assemblée générale ordinaire de l'association **Le Héron** du 24 janvier 2020, qui
se tiendra à la Maison de la nature du lac de Salabert à Lacépède.

*Afin de valider cette procuration, j'ai bien noté que l'adhésion de 5 € sera à régler avant le
début de l'assemblée générale lors de l'accueil des participants.*

À, le

Signature